



**Doc. 12255**  
11 mai 2010

## Les violences psychologiques : en tenir compte dans la lutte contre la violence faite aux femmes

### Proposition de résolution

déposée par Mme Claude GREFF et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Abus de pouvoir ou contrôle d'une personne sur une autre, la violence psychologique s'exprime par des mots ou des attitudes (paroles blessantes, insultes, menaces, moqueries, indifférence, ...) qui traumatisent la victime.

Des sentiments de peur et d'insécurité peuvent conduire à se réfugier dans le silence. Il est donc important pour la victime de parler afin que la violence psychologique ne se renforce et ne s'aggrave.

La violence psychologique subie par les femmes, en particulier dans la sphère domestique, doit être punie. Cette forme de violence, souvent répétée, est intériorisée par les femmes. Non seulement la violence psychologique accompagne d'autres formes de violence mais elle en constitue aussi le préalable.

Pourtant, comme en attestent les discussions actuelles au sein du Comité *ad hoc* du Conseil de l'Europe chargé de rédiger la future Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO), la définition des violences psychologiques et psychiques est encore mal établie. Cette notion semble par ailleurs poser problème dans plusieurs Etats membres qui hésitent à l'ériger en infraction au motif que cette violence ne peut être facilement établie.

L'Assemblée parlementaire considère que la violence psychologique et psychique subie par les femmes doit être reconnue comme l'une des formes de violence envers les femmes. Elle propose d'inclure, dans la future Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, la lutte contre les violences psychologiques.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

GREFF Claude, France, PPE/DC  
ABLINGER Sonja, Autriche, SOC  
AUSTIN John, Royaume-Uni  
BLONDIN Maryvonne, France, SOC  
BOSWELL Tim, Royaume-Uni, GDE  
ČILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
ČURDOVÁ Anna, République tchèque  
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni  
ERR Lydie, Luxembourg, SOC  
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC  
LECOQ Jean-Paul, France, GUE  
MARIN Christine, France, PPE/DC  
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC  
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC  
NTALARA Anna, Grèce  
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC  
RIBA FONT Maria Pilar, Andorre, SOC  
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC  
STULIGROSZ Michał, Pologne, PPE/DC  
STUMP Doris, Suisse, SOC  
VOLOZHINSKAYA Tatiana, Fédération de Russie, GDE  
VRETTOS Konstantinos, Grèce, SOC  
ZHIDKIKH Vladimir, Fédération de Russie, GDE

---

1. GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste